

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2023

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2023 :

Monsieur DURAND Eric, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
Madame QUEREYRON Florence, ingénieur de recherche, vice-présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur ARLES Nicolas, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur POZET Lionel, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Lyon 1 Claude Bernard, Lyon.

Madame PAPINI Anne-Lise, ingénieur de recherche, Université Lyon 3 Jean Moulin, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 03 juillet 2023

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
en charge des ressources humaines et de l'action sociale

Marie-Reine MARANDEL

